

Actu Api

Nouvelle saison apicole Attention au départ

La qualité de nos colonies à l'aube du printemps prochain et le succès de la future saison apicole dépendent pour beaucoup des semaines à venir. En effet, après la récolte d'été, notre travail au rucher peut déterminer la vigueur, le bon état sanitaire et les aptitudes de nos abeilles face aux premières floraisons du printemps prochain. La première récolte devient de plus en plus primordiale à l'heure où les miellées se font plus précoces et où la varroase peut avoir des conséquences sur l'état des colonies au printemps.

La saison apicole débute à l'hivernage. Mais, comment bien hiverner nos colonies ? Peu d'informations cohérentes et bien fondées sont disponibles dans la littérature apicole. Aussi, dans le cadre du programme européen, nous vous proposons quelques indications qui permettront de répondre aux questions que se posent le plus souvent les apiculteurs dans ce domaine. Un hivernage de qualité dépend d'une série de petits points qui ont tous une grande importance. Le succès de votre travail et votre joie parmi les abeilles peuvent être considérablement améliorés par ces conseils. Voici qu'approche le moment de les mettre en pratique.

N°7



Juin
1999



Bien hiverner, questions-réponses

Fin de récolte

Comment éviter le pillage au moment de la récolte et après celle-ci ?

Pendant la récolte ou par la suite, les ressources mellifères se font rares. Il faut donc éviter d'offrir aux abeilles une source de nourriture intéressante à proximité des ruches (cadres de miel qui coulent ou laissés sur le côté, sirop de nourrissage renversé ou nourrisseur fissuré...). Si c'est le cas, les butineuses cherchent alors toutes les ressources sucrées dans le rucher et n'hésitent pas à rentrer dans les colonies les plus faibles pour les piller. Chaque pillage provoque de nombreuses mortalités d'abeilles tant dans les ruches pillées que dans les ruches pillardes. Il faut donc tout faire pour éviter ce phénomène, facteur d'affaiblissement des colonies. En période de disette, il faut toujours veiller à réduire les trous de vol. Il faut privilégier les visites rapides. Lors de la récolte, l'utilisation de chasse-abeilles ou de souffleurs permettra un travail très rapide avec un minimum de manipulation des cadres con-

tenant du miel. Il faut prévoir un support pour poser les hausses récoltées ainsi qu'un toit ou couvre-cadres pour empêcher l'accès des abeilles aux cadres de miel. Les fausses bâtisses, les grilles à reine ou tout autre matériel enduit de miel seront impérativement placés dans un espace inaccessible aux abeilles (caisse ou sac hermétique).

Que faire en cas de pillage ?

Pour aider une ruche qui subit des attaques de pillardes après une visite, on pose une lame de verre inclinée devant le trou de vol ou encore une branche feuillée. Les pillardes ne pourront plus pénétrer de face dans la ruche. En cas de pillage organisé, il n'y a plus qu'une solution, il faut fermer la ruche pillée en veillant à sa bonne aération ou la déplacer à plus de trois kilomètres.

Que peut-on faire contre le pillage par les guêpes ?

Si les guêpes sont des insectes utiles en début de saison (consommation de nombreux petits insectes pour leur élevage), en août et septembre, elles cherchent toute nourriture sucrée et ainsi



attaquent certaines ruches plus faibles. Pour les éviter, on ne peut que conseiller d'hiverner des colonies très fortes et dans des ruches hermétiques. La réduction des trous de vol aidera les abeilles à se défendre. Il est naturellement toujours possible d'utiliser des pièges à guêpes. On prendra par exemple une bouteille en plastique sectionnée aux trois-quarts avec le goulot retourné dans la base de la bouteille. On y déversera un fond de bière ou de grenadine.

Après l'extraction du miel, faut-il donner les cadres de hausses à lécher aux abeilles ? Si oui, comment ?

Après l'extraction des hausses et avant le stockage des cadres, il est conseillé de faire lécher ses cadres par les abeilles. Une des

meilleures solutions consiste à replacer les hausses par paquets sur les fortes colonies. Après deux jours, on les enlèvera en utilisant éventuellement un chasse-abeilles. Pour éviter que les abeilles redéposent du miel dans la hausse du bas, on peut réduire l'accès aux hausses par un plateau avec une large ouverture. La technique qui consiste à empiler les hausses à une cinquantaine de mètres du rucher risque de favoriser les pillages et la transmission des maladies entre ruches.

Traitement

Doit-on traiter toutes les colonies ?

Il faut absolument traiter toutes les colonies d'un rucher au moins

une fois par an simultanément même si elles sont peu infestées. Si on oublie une ruche, les varroas qui y sont auront vite fait de se multiplier pour atteindre un nombre trop important. Ceci favorisera la dispersion des varroas dans les autres ruches, rendant ainsi leur traitement moins efficace.

Quand faut-il les traiter ?

En Belgique, on conseille de traiter les colonies le plus tôt possible après l'enlèvement des hausses en juillet ou en août. Le traitement à cette période vous assurera d'avoir des abeilles d'hiver non affaiblies par le varroa. De plus, l'activité encore importante dans la ruche et la température extérieure encore clémente vont améliorer l'efficacité du traitement réalisé.

Quel produit peut-on utiliser ? Comment faut-il l'utiliser ?

Nous vous conseillons fortement d'utiliser le produit préconisé et financé par l'Inspection vétérinaire, à savoir, pour cette année, l'APIVAR.

Il faut placer les rubans dans la ruche pour qu'un maximum de contacts puissent s'établir entre les abeilles et les rubans. Idéalement, il faudrait les placer dans des ruelles différentes du nid à couvain. Les rubans seront enlevés après huit semaines.

Est-il nécessaire de contrôler les mortalités de varroas ?

Si vous disposez d'un plancher à double fond permettant le contrôle des mortalités, le suivi des mortalités de varroas vous donnera une bonne indication du niveau d'infestation de votre rucher. Il n'est pas nécessaire de compter tous les varroas. Ce qui importe, c'est l'ordre de grandeur du nombre de varroas présents (quelques dizaines, centaines ou plusieurs milliers). L'évolution des mortalités durant le traitement vous donnera une indication de l'efficacité du produit. Normalement, durant les quinze premiers jours, plus de la moitié des varroas doivent être tombés. Si on constate une réaugmentation significative des mortalités, c'est qu'on est probablement en présence d'un phénomène de réinfestation dû à une ou plusieurs colonies voisines non traitées.

Si des varroas tombent encore en nombre durant la huitième semaine de traitement, faut-il le prolonger ?

Si le nombre de varroas retrouvés sur le plancher durant la huitième semaine de traitement reste important (plus de deux à trois varroas par jour), il faut se poser des questions. Les rubans étaient-ils bien placés ? Est-on confronté à un problème de réinfestation ? Dans tous les cas, il est préférable d'enlever les

vieux rubans et d'en utiliser de nouveaux. Ce deuxième traitement de plus courte durée (quinze jours à trois semaines) devrait se réaliser à partir du 15 septembre pour permettre de supprimer un maximum de varroas provenant de réinfestations.

S'il fait trop froid pour enlever les rubans, que faut-il faire ?

Si le traitement se réalise tôt dans la saison, il ne devrait pas y avoir de problème de température. Maintenant, il est toujours possible de trouver une journée un peu plus chaude en fin de saison pour réaliser une visite rapide des colonies. Laisser un ruban dans une ruche présente plus d'inconvénients (perturbe l'hivernage, favorise l'apparition de résistance des acariens au produit...) qu'une visite rapide.

Nourrissement

Doit-on nourrir les colonies juste après l'enlèvement des hausses ?

Il est conseillé de donner un complément de nourriture aux colonies dès l'enlèvement des hausses, cela réduit le stress engendré par le retrait du miel. Tout risque de famine est ainsi évité. On peut par exemple préparer des pains de candi que l'on dé-

pose sur les cadres dès le retrait des hausses.

Peut-on réaliser le nourrissage hivernal dès l'enlèvement des hausses ?

Il est tout à fait possible de nourrir massivement avec un sirop de sucre concentré (10 kg de sucre pour 6 litres d'eau) quelques jours après l'enlèvement des hausses. Les abeilles d'été le transformeront et le stockeront partout dans les rayons. Cela va entraver fortement la ponte de la reine.

Une fois le nourrissage terminé, les abeilles vont dégager progressivement un espace pour la ponte de la reine. Généralement, ce nourrissage massif est cependant réalisé plus tard dans la saison après une relance éventuelle de la ponte. Plus on va le retarder, plus la proportion d'abeilles d'hiver participant à ce travail va augmenter.

Quel que soit le moment choisi pour le début de ce nourrissage, il devrait se terminer pour le 15 septembre.

Les sirops vendus dans le commerce sont-ils meilleurs que le sirop que l'on réalise soi-même ?

Les sirop du commerce offrent l'avantage d'être déjà partiellement invertis (transformation du saccharose en fructose et glucose). De plus, ils sont très con-

centrés en sucre ($\pm 75\%$ de matière sèche par rapport aux 66,6% des sirops). Le travail à réaliser par les abeilles est dès lors moins conséquent. Cela a peu d'importance si ce sont les abeilles d'été qui réalisent ce travail. Par contre, si les abeilles d'hiver doivent le faire (nourrissement plus tardif), il est plus intéressant de privilégier ce type de sirop.

Faut-il ajouter quelque chose au sirop ?

Plusieurs apiculteurs préconisent d'acidifier le sirop ou d'y ajouter des éléments divers (tisanes, complément vitaminé...). Il n'a jamais été prouvé scientifiquement que ces apports avaient un impact positif sur la colonie ou sur sa résistance à certaines maladies (par ex. nosémose). On sait cependant que l'enzyme qui permet de couper le saccharose en glucose et en fructose travaille en milieu acide. Il faut à tout prix éviter de donner aux abeilles des produits qu'elles ne pourront digérer ou à charge minérale importante qui vont surcharger leur système digestif et ainsi le fragiliser.

Les abeilles Buckfast consomment-elles plus que les autres ?

Chaque race d'abeilles a des besoins différents. Les Buckfast ont des besoins plus importants que des abeilles noires ou

carnioliennes. Il est assez fréquent de donner une vingtaine de litres de sirop par colonie. Elles hivernent avec de grosses populations et démarrent assez tôt au printemps, ce qui favorise une augmentation de leur consommation dans les premiers mois de l'année.

Comment vérifier en fin de saison si une colonie possède suffisamment de réserves ?

Il peut arriver lorsque l'arrière saison est assez clémente que des colonies développent un couvain relativement important en fin de saison. Dans ce cas, elle peuvent reconstruire une partie de leurs réserves. Pour les évaluer, il faut travailler avec un matériel uniforme dont on connaît le poids avec précision. Cela vous permet alors d'évaluer par une simple pesée la quantité de nourriture présente. De ce fait, vous pourrez intervenir en cas de besoin.

Hivernage

Peut-on hiverner une petite colonie ?

Il est fortement conseillé d'hiverner des colonies fortes. Il peut cependant arriver que l'on doive hiverner des ruchettes ou des jeunes colonies de l'année. Dans ce cas, il faudra absolument veiller à adapter le volume de la ruche à la colonie et à avoir une

bonne isolation thermique. La nourriture devra être très abondante car une petite colonie consomme beaucoup plus qu'une grande. La reine devra être de bonne qualité. La colonie doit disposer de nombreuses jeunes abeilles (couvain relativement important avant la mise en hivernage).

Peut-on réunir des colonies trop faibles en fin de saison ?

S'il est conseillé d'hiverner de fortes populations, il faut éviter de réunir deux non-valeurs car généralement, ces colonies ne disposent pas de beaucoup de jeunes abeilles. Même si la colonie nouvellement formée paraît fortement peuplée, elle va rapidement fondre avec la mort des abeilles d'été. Par contre, deux essaims tardifs avec à leur tête des reines avec une belle

bonne ponte seront réunis sans problème à l'aide d'un papier journal ou toute autre technique de réunion (après l'enlèvement d'une des deux reines).

Que penser de l'introduction des reines en fin de saison ?

Il est tout à fait possible d'introduire des reines en fin de saison. Il faut attendre la fin du nourrissement d'hiver, à un moment où la ponte de la reine à remplacer est très réduite. Le mois d'octobre convient bien pour cette opération. À ce moment, les abeilles n'ont pas d'autre alternative que d'accepter cette reine.

Est-il utile d'avoir une bonne isolation pour l'hivernage ?

Pendant des années, les apiculteurs ont cherché à améliorer l'isolation de leurs ruches. On sait actuellement qu'une colonie qui hiverne ne doit pas être particulièrement isolée. Les conditions atmosphériques en dehors de la grappe sont proches des conditions extérieures.



res. La période la plus délicate pour les abeilles ne se situe pas en hiver mais bien au début de la saison, lorsque la reine recommence sa ponte.

Peut-on hiverner avec un plancher grillagé ?

Comme nous venons de le voir, l'isolation n'est pas très importante et on peut dès lors hiverner sans problème avec un plancher grillagé même sur toute sa surface. Il contribue à une bonne aération de la grappe et il permet d'éviter un excès d'humidité et des cadres moisissés. Il faut cependant veiller à éviter les courants d'air qui vont perturber fortement la colonie et augmenter la consommation des abeilles. Il faut donc de l'air mais sans vent. Le choix de l'emplacement joue ici un grand rôle.

Peut-on réorganiser le nid à couvain en fin de saison ?

C'est normalement en fin de saison avant le nourrissage qu'il faut placer les cadres à éliminer sur les côtés pour pouvoir les remplacer au printemps. Cette manipulation risque de prendre du temps si elle n'est pas préparée. Le simple fait de marquer les cadres chaque année avec une punaise de la couleur de la reine vous permet de repérer immédiatement les cadres trop vieux qui vont devoir être éliminés.

Peut-on encore visiter ses ruches en fin de saison ?

Oui, une visite est toujours possible mais elle n'est pas conseillée. En cas de besoin, on attendra une journée plus douce pour réaliser une telle visite. ■

Prochaines réunions au CARI à 20 heures

GROUPES DE TRAVAIL

Information :

les lundis 20 septembre, 15 novembre

Suivi sanitaire, économique et technique :

les mardis 22 juin, 24 août, 26 octobre

CONTACTS :

U.F.A.W.B.

Jacques LECLÈRE
10 rue Marot
5503 SORINNES
Tél./fax : 082/ 22 41 28
Email jacques.leclere@skynet.be

U.R.R.W

Philippe-Auguste ROBERTI
11 Ferme apicole de Malplaquée
5070 SART-ST-LAURENT
Tél./fax : 071/ 71 29 67
Email : philippe.roberti@skynet.be

CARI asbl

Etienne BRUNEAU
4 Place Croix du Sud
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél. : 010/ 47 34 16 - Fax : 010/ 47 34 94
Email : Bruneau@ecol.ucl.ac.be

Éditeur responsable : Étienne BRUNEAU, Place Croix du Sud 4 - 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE